

**Principaux chiffres du mois de février 1994**

**Météorologie**

La température moyenne continue à se situer au-dessus des valeurs normales de la saison : elle a été de 3,9°C en février, donc de 2,8°C plus élevée que la moyenne. Rien de particulier à signaler du côté des précipitations, qui sont tout à fait conformes aux valeurs moyennes : 62 mm (dont 9 cm de neige), par rapport aux 60 mm de la normale 1901-1960. Un peu moins d'heures de soleil que d'habitude pour février : en effet, les 83 heures enregistrées à la station de Cointrin signifient un déficit de 11 heures sur la normale 1931-1960.

**Population résidante**

En février, la population résidante du canton a augmenté de 894 personnes et se chiffre à 392 271 à la fin du mois (dont 703 saisonniers). Cette hausse résulte d'un solde migratoire (saisonniers compris) positif de 791 personnes (arrivées dans le canton : 2 122, dont 421 saisonniers; départs : 1 331, dont 2 saisonniers) et d'un excédent des naissances (377) sur les décès (274) de 103 personnes.

En une année, la population résidante du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 4 953 personnes (+ 1,3 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 3 894) qu'à la population d'origine suisse (+1 059).

**Marché du travail**

A fin février, le nombre de *chômeurs* inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 16 075. En un mois, leur nombre a baissé de 325. A une seule exception (septembre 1991), il s'agit là de la première baisse significative de l'effectif des chômeurs depuis l'automne 1990. Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1990, est égal à 7,8 % à fin février (- 0,2 % par rapport à janvier). La moyenne suisse se situe à 5,2 %; Genève suit les cantons du Valais (8,1 %) et de Vaud (8,0 %).

Quant aux *places vacantes* annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 742 en février contre 499 en janvier.

**Travailleurs étrangers**

Le nombre de travailleurs étrangers (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin février, à 97 927, dont 68 973 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 28 610 frontaliers et 344 saisonniers. Par rapport à la période correspondante de 1993, l'effectif total est en recul de 746 unités (- 0,5 %); les travailleurs résidents (titulaires de permis B et C) sont en hausse (+ 544) alors que les saisonniers (- 176) et les frontaliers (- 1 114) accusent des baisses.

25 mars 1994

./.

## Construction de logements

La construction de logements neufs en février 1994 : 157 logements terminés (parmi lesquels 5 villas), 128 autorisés (dont 24 villas) et 328 requêtes déposées (dont 13 pour des villas.)

**Bilan annuel** : les logements construits ont bien diminué (1 715 à fin février, contre 2 022 une année plus tôt) et le gain total, qui résulte à la fois des constructions neuves, des démolitions et des transformations, s'affaiblit (1 674 contre 1 945). Ce gain total porte à 192 568 unités le nombre de logements existant dans le canton. En ce qui concerne les projets, les plus immédiats restent toujours à un niveau élevé : de fin février 1993 à fin février 1994, 2 825 logements ont été autorisés (2 516 une année plus tôt). En revanche, les requêtes déposées plongent : 1 751 à fin février 1994 contre 3 052 à fin février 1993.

## Energie

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en février à 195,1 millions de kWh (soit 1,7 % de moins qu'en février 1993); celle de gaz à 166,8 millions de kWh (soit 1,6 % de moins qu'en 1993), chauffage à distance non compris.

## Transports

L'effectif des *véhicules immatriculés* dans le canton atteignait 248 700 à fin février 1994 (– 1 572 en un an). A signaler que le nombre de voitures de tourisme (202 800) diminue nettement par rapport à février 1993 (– 1 922), alors que celui des véhicules à usage professionnel (camions et remorques, cars et tracteurs) perd 25 unités. Le nombre de motos (y compris les motocycles légers) augmente de 494 unités en un an pour s'établir à 24 121 à fin février 1994.

A l'aéroport de Cointrin, le nombre de passagers enregistré au titre du trafic commercial (passagers en transit inclus) augmente en janvier 1994 de 0,5 % (518 253 passagers contre 515 886 en janvier 1993). Le mouvement d'avions, au titre du même trafic, augmente également pour la même période de 1,0 % (8 789 contre 8 702 en janvier 1993).

## Tourisme

Pour l'ensemble de l'année 1993, 944 698 hôtes (960 865 en 1992), dont 828 962 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 2 110 777, contre 2 139 809 en 1992 (en recul de 29 032, soit – 1,4 %). Quant au taux d'occupation des lits, il s'inscrivait en moyenne à 41,9 % en 1993 contre 42,4 % en 1992.

## Indice genevois des prix à la consommation

En février, l'indice progresse de 0,2 % et s'établit à 101,1 points (taux annuel : 2,6 % contre 3,4 % en février 1993). En mars, l'indice recule de 0,1 % et s'établit à 100,9 points (taux annuel : 1,8 % contre 3,8 % en mars 1993).

## Poursuites et faillites

En février 1994, 11 466 réquisitions de poursuite ont été déposées à l'Office cantonal des poursuites, contre 13 329 en février 1993. Au total pour l'année 1993, 175 889 réquisitions ont été enregistrées, contre 180 956 en 1992 et 164 858 en 1991. ■